



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



18080093

Tribunal de Commerce

07 MAI 2018

Brecht Wollan
Greffe

Dénomination : **IMMOBILIERE DE LA VALLEE**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue de la Vallée Bailly, 81

N° d'entreprise : 0424229993

Objet de l'acte : **NOMINATION-RÉÉLECTION D'ADMINISTRATEURS**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée statutaire du 30 juin 2017.

L'Assemblée décide de réélire aux poste d'administrateurs pour une durée de six ans :

- 1) Monsieur Nathanaël RAY, domicilié à 1420 BRAINE-L'ALLEUD, rue Vallée Bailly 81;
- 2) Madame Marie Monique BAYA, domiciliée à 1560 HOEILAART, Huynenstraat 36.

Le mandat des administrateurs est gratuit sauf décision contraire du conseil d'administration.

Le mandat des administrateurs viendra à expiration lors de l'assemblée générale annuelle de deux mille vingt trois.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Et à l'instant, le conseil d'administration déclare, tous ses membres étant présents, se réunir aux fins de confirmer les postes du président et de l'administrateur-délégué.

A l'unanimité, le conseil d'administration décide de désigner à nouveau, pour une durée de six ans à dater des présentes, aux fonctions de président et d'administrateur-délégué, Monsieur Nathanaël RAY, qui accepte ces fonctions.

Ce mandat est gratuit, sauf décision contraire du conseil d'administration.

Nathanaël RAY
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2018 - Annexes du Moniteur belge